

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU DATE 19 09 2023

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf septembre, à vingt heures trente, le conseil municipal de Pacé, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. Hervé DEPOUEZ, maire.

### Étaient présents :

M. DEPOUEZ  
M<sup>me</sup> LE GALL  
M. ROUAULT  
M<sup>me</sup> LEFEBVRE-BERTIN  
Mme CABANIS  
M. GARNIER  
M<sup>me</sup> BOISNARD  
M. AUBERT  
M<sup>me</sup> MASSART  
M<sup>me</sup> KHAN  
M. BABOU  
M<sup>me</sup> LOCHOU-REGNARD  
M. CHAIZE  
M<sup>me</sup> HERCEG-GALESNE  
M<sup>me</sup> DANIELOU  
M<sup>me</sup> PAIMPARAY-KANY  
M. CORVOL  
M<sup>me</sup> LEVENÉ  
M. PAUGAM  
M. LEMARCHAND  
M<sup>me</sup> BATAILLE  
M<sup>me</sup> SIMONESSA  
Mme MAUGAIS  
M. GAISLIN

Date de convocation : 12/09/2023

Nombre de conseillers en exercice : 33  
Présents à l'ouverture de la séance : 23

Quorum réuni

### Étaient excusés :

M. BOUFFORT a donné pouvoir à M<sup>me</sup> LOCHOU-REGNARD.  
M. PHILOUX a donné pouvoir à M. DEPOUEZ.  
M. LUCET a donné pouvoir à M<sup>me</sup> BATAILLE.  
M. CAILLARD a donné pouvoir à M<sup>me</sup> SIMONESSA.  
M. PERRUDIN a donné pouvoir à M. AUBERT.  
Mme QUEMENER a donné pouvoir à M. GAISLIN.

### Étaient absents :

M. TRUBERT.  
M. MOKHTARI.  
Mme DANIELOU jusqu'à 20h37.  
Mme BRICE.  
M. LEMARCHAND jusqu'à 20h40.

Secrétaire de séance : Anne-Kristell LEVENE



23/03 – 19 septembre 2023

## Tarifs cimetières à compter du 1er octobre 2023

Le rapporteur,

Rappelle que la délibération n°12/06 du 14 décembre 2021 a fixé les tarifs des cimetières depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022. Aussi, une réflexion a été engagée pour proposer un nouveau tarif pour les renouvellements de case de columbarium. En effet, le montant d'acquisition initiale étant élevé, il est proposé d'appliquer un tarif réduit lors du renouvellement.

Propose que les tarifs soient les suivants à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2023 :

### Tarifs à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2023

TARIFS FUNÉRAIRES	Tarifs 2022	Tarifs 2023
<b>Concession terrain</b>		
2 m <sup>2</sup> : 15 ans	130 €	130 €
2 m <sup>2</sup> : 30 ans	260 €	260 €
4 m <sup>2</sup> : 15 ans	260 €	260 €
4 m <sup>2</sup> : 30 ans	520 €	520 €
<b>Concession cinéraire</b>		
Dalle	comprise à la charge de la mairie	comprise à la charge de la mairie
Cavurne : 15 ans	210 €	210 €
Cavurne : 30 ans	420 €	420 €
Case de columbarium : 15 ans	700 €	700 €
Case de columbarium : 30 ans	1 400 €	1 200 €
Renouvellement d'une case de columbarium : 15 ans	Néant	500 €
Renouvellement d'une case de columbarium : 30 ans	Néant	1 000 €
Gravure	4,20 € par lettre à la charge de la mairie	4,20 € par lettre à la charge de la mairie

Envoyé en préfecture le 21/09/2023

Reçu en préfecture le 21/09/2023

Publié le

ID : 035-213502107-20230919-D\_23\_23\_03-DE

Emplacement pour urne en pleine terre avec arbuste du souvenir : 15 ans	75 €	75 €
Emplacement pour urne en pleine terre avec arbuste du souvenir : 30 ans	150 €	150 €
Plaque et support	Plaque noire en plexiglas et support en granit à la charge de la mairie	Plaque noire en plexiglas et support en granit à la charge de la mairie (gravure réalisée par la famille auprès du prestataire de son choix)
<b>Jardin du Souvenir</b>		
Dispersion	Gratuit	Gratuit
Plaque identification	31,56 €	Sur facture
<b>Location caveau provisoire</b>		
Les 5 premiers jours	Gratuit	Gratuit
à partir du 6 <sup>ème</sup> jour	5 €/jour	5 €/jour
<b>Vacation Police Municipale</b>	25 €	25 €

*Vu les articles L.2122-21, L.2144-3 et autres du code général des collectivités territoriales,  
Considérant l'avis favorable de la commission Administration générale et système d'information du 07 septembre 2023.*

**le conseil municipal, après en avoir délibéré,**

**APPROUVE :**

les tarifs présentés ci-dessus.

**AUTORISE :**

le maire à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

**VOTE : Unanimité.**

Quorum réuni 25 élus présents.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,  
pour copie conforme,

La secrétaire de séance,

Anne - Kristel LEVENE.

Le Maire,

Hervé DEPOUEZ.

